



Mesdames, Messieurs,

La direction départementale des finances publiques organisera des permanences afin d'aider ceux qui le souhaitent à remplir leurs **déclarations d'impôts sur le revenu**.

Ces permanences auront lieu :

A Ste-Maure – 7, av. du Gal de Gaulle

Le vendredi 17 mai de 9h à 12h et de 14h à 17h

A Panzoult – 14, route de Chinon

Le mardi 14 mai de 9h à 12h30

A Richelieu – 3, place Louis XIII

Le mardi 14 mai de 14h à 17h

Bien cordialement à vous.



Françoise MORIN, Maire